



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, 18 juillet 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sur instructions du Ministre de l'Intérieur, Nicole KLEIN, Préfète de la région Normandie, Préfète de la Seine-Maritime, a réuni ce lundi soir un état-major de sécurité rassemblant les parquets, les forces de sécurité intérieure ainsi que les autorités militaires du département afin de fixer les modes d'actions des forces Sentinelle et de la réserve opérationnelle.

Cette réunion a permis de faire un bilan des mesures déjà en place sur le département et de définir les adaptations du dispositif.

Ainsi, il a été décidé :

- de renforcer la protection des sites touristiques et des grands rassemblements estivaux, organisés ou spontanés, susceptibles de générer une forte affluence. Pour ce type d'événements, une attention particulière doit être maintenue par les organisateurs et élus concernés sur les mesures de sécurité (palpation de sécurité, ouverture des sacs..) . Pour ce faire, il leur est demandé de se rapprocher des autorités de police compétentes dans leur ressort territorial ;

- d'assurer un contrôle maximum des flux dans les transports publics et les axes de circulation. À cet effet, il est demandé aux opérateurs de transports et à la population d'exercer une vigilance particulière et de signaler tout colis, objet ou comportement suspects ;

- d'intensifier le contrôle aux frontières dans les terminaux portuaires et aéroportuaires (contrôles d'identité, ouverture des coffres..)

- de renforcer la participation des militaires au dispositif Sentinelle. Dans ce cadre, en complément de la section en place sur Rouen qui effectue quotidiennement des patrouilles dynamiques et statiques en différents points de la ville, une section sera, dès ce mardi 19 juillet, dédiée à la sécurisation de la ville du Havre. Afin d'accroître les possibilités de contrôles, ces patrouilles seront systématiquement accompagnées d'un officier ou agent de police judiciaire permettant ainsi d'utiliser pleinement les dispositions légales sous le contrôle de l'autorité judiciaire ;

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

Les moyens supplémentaires alloués en Seine-Maritime comprennent également la mobilisation d'effectifs de la réserve opérationnelle (police, gendarmerie et armées) sur le territoire seino-marin.

La surveillance d'événements tels que le Festival Murmure du son à EU ou les festivités du 14 juillet a ainsi pu être renforcée par la réserve opérationnelle de la gendarmerie. 30 réservistes de la gendarmerie sont d'ailleurs quotidiennement employés en renfort des unités locales.

Pour mémoire, la Seine-Maritime compte 283 réservistes de la gendarmerie nationale et 86 réservistes de la police nationale.

La réserve opérationnelle permet à chacun de renforcer les forces de sécurité au service de nos concitoyens.

Toutes les personnes qui se retrouvent dans ces valeurs et souhaitent faire partie de cette réserve peuvent se rapprocher des commissariats ou des brigades de gendarmerie.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr